

Recommandations	Réponse de la direction / Mesures proposées	Échéancier	Responsable
<p>Recommandation 2- Que l'IIL enrichisse et supporte davantage l'information concernant les quatre défis de l'industrie de la langue quant à leurs définitions, particularités par secteur et impacts et qu'elle communique cette information aux intervenants-clés de l'industrie. (Critique)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Depuis 2002, nous continuons à ajouter à nos données de base sur l'industrie de la langue, tout d'abord par l'entremise des consultations régulières avec l'industrie, mais aussi en réalisant une vérification des perceptions en 2004 et un sondage avec Statistique Canada en 2005-2006.</p> <p>En 2006-2007 et pour la durée du programme, l'équipe de l'Initiative poursuivra ses efforts de communication en étroite collaboration avec l'industrie pour améliorer l'échange d'information aux intervenants-clé, en participant à diverses activités, telles que conférences, ateliers et foires.</p> <p>L'IIL documentera de façon plus précise le travail qui est fait pour chacun des défis de même que l'impact de ces mesures. Ces résultats seront communiqués à nos partenaires et intervenants-clés sur une base annuelle.</p>	<p>Annuellement</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Conception et exécution de l'IIL</p>			
<p>Recommandation 3- Que l'IIL augmente sa visibilité auprès des intervenants-clés de l'industrie de la langue en communiquant de façon efficace : son mandat, ses objectifs, son positionnement stratégique, ses activités et ses résultats anticipés afin d'augmenter la compréhension de la cohésion d'ensemble de ses activités et de son positionnement stratégique. (Fortement suggérée)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Dès le début de l'Initiative de l'industrie de la langue, l'équipe à Industrie Canada a mis en place un plan pour appuyer l'industrie et augmenter sa visibilité. Nous avons établi un cadre et donné le coup d'envoi sur plusieurs projets en consultation avec l'industrie. Notre mandat et nos objectifs ont été bien énoncés et rendus publics dans nos publications, notre site Web et lors de présentations faites auprès de nos partenaires. Nous avons aussi de façon proactive approché certains partenaires, tels que Développement économique Canada, la Fédération des communautés francophones et acadiennes, le RDÉE et autres associations pour nous aider à promouvoir notre programme d'aide aux entreprises et assurer une participation nationale.</p> <p>En 2006-2007, nous tiendrons nos partenaires bien informés au sujet de nos projets et nous entreprendrons des démarches auprès d'autres industries pour démontrer l'importance de l'industrie de la langue, surtout comme facilitateur au commerce.</p>	<p>Printemps 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>

Recommandations	Réponse de la direction / Mesures proposées	Échéancier	Responsable
<p>Recommandation 4- Que l'IIL documente plus clairement la place qu'il accorde au développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire, plus spécialement au sort des entreprises de l'industrie de la langue issues de ces communautés. (Fortement suggérée)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Nous avons participé aux consultations tenues avec ces communautés organisées par le Secrétariat sur les langues officielles au Patrimoine canadien et par Industrie Canada. Le défi est de taille puisqu'il y a peu d'entreprises langagières dans ces communautés. Comme la plupart des organisations sont sans but lucratif, elles ne peuvent avoir accès à notre programme de contributions puisqu'il est destiné aux entreprises privées. Cependant, nous voyons la jeunesse présente dans ces communautés comme étant un élément d'une solution importante à la pénurie de main d'oeuvre dans l'industrie de la langue, et nous augmenteront nos efforts en 2006-2007 pour les atteindre.</p> <p>En 2005-2006, nous avons fait plusieurs démarches lors de foires aux carrières, avec l'APECA et l'industrie de la traduction au Nouveau-Brunswick et avec l'Association canadienne sur l'éducation en langue française. Le but de ces démarches était d'offrir de l'information sur les carrières de l'industrie de la langue aux jeunes, aux parents et aux conseillers pédagogiques.</p> <p>En 2006-2007, nous poursuivrons nos efforts de promotion des carrières langagières lors d'événements publics, tels que les foires sur les carrières à travers le pays, en plus d'entreprendre des démarches auprès de l'Association de la jeunesse canadienne-française, le RDÉE et VANOC, en vue des Olympiques de 2010. De plus, nous travaillerons avec les coordonnateurs et les conseillers régionaux de la section 41 à mieux communiquer l'information de l'IIP et cibler les compagnies des communautés de langue officielle en situation minoritaire admissibles au PIL.</p>	<p>Automne 2006</p> <p>Printemps 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Recommandation 5- Que l'IIL envisage de mieux documenter la stratégie relative au développement des marchés étrangers pour l'industrie canadienne de la langue (priorités commerciales gouvernementales, etc.), ainsi que l'information de base (historique, indicateurs, etc.) pour chaque marché ciblé. (Fortement suggérée)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Depuis le début de l'Initiative de l'industrie de langue en 2003, l'équipe responsable a fait des efforts pour positionner ce nouveau dossier par rapport à une industrie de service en particulier, celle de l'éducation et de la formation. Nous participons à un comité interministériel présidé par le Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI) et nous collaborons à différentes activités de mise en marché et d'image de marque au Canada et à l'étranger. Le secteur de la formation linguistique et les écoles privées et publiques qui y travaillent visent d'autres pays en vue du recrutement des étudiants étrangers qui désirent étudier l'anglais ou le français en tant que langue seconde. Nous avons discuté avec l'Association de l'industrie de la langue (l'AILIA) sur leurs marchés prioritaires. L'industrie a démontré de l'intérêt pour les marchés de la Chine, le Brésil, le Chili et la Corée pour le secteur de la formation linguistique et aussi celui du Brésil et le Chili pour les technologies qui appuient l'enseignement des langues.</p> <p>Depuis 2003, les principaux éléments de notre stratégie de développement des marchés étrangers furent : la participation aux missions d'Équipe Canada aux pays prioritaires pour le gouvernement (Chine, Brésil, Chili), la liaison avec des partenaires locaux de l'industrie de la langue en collaboration avec nos ambassades, la réalisation de huit études de marché sur les trois secteurs de l'industrie de la langue, en plus de l'organisation d'une première mission langagière. Toutes ces étapes, y inclus des rapports de missions, ont été documentées dans un répertoire "pays" à la Direction générale des industries de services et partagé avec l'industrie.</p> <p>En 2006-2007, nous élaborerons un document qui décrira notre stratégie de façon plus précise tout en s'inspirant des leçons apprises jusqu'à date. Aussi, nous continuerons de travailler avec l'AILIA et le Centre de recherche en technologies langagières (CRTL) pour identifier les synergies possibles.</p>	<p>Mars 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>

Recommandations	Réponse de la direction / Mesures proposées	Échéancier	Responsable
<p>Recommandation 6- Que l'IIL identifie un moyen efficace pour effectuer une meilleure surveillance de l'utilisation des contributions financières versées aux bénéficiaires du PIL. (Mineure)</p>	<p><u>Désaccord</u></p> <p>Déjà l'équipe qui gère le PIL transige de façon très étroite avec toutes les entreprises langagières qui demandent du financement du programme. L'équipe offre des conseils sur la préparation des propositions, demande d'information additionnelle d'éclaircissement, explique l'accord de contribution lors de la signature et visite les clients en régions. Nous avons un comité aviseur externe formé de spécialistes de l'industrie qui analysent également les propositions reçues. L'équipe se réfère aussi aux demandes antérieures pour vérifier les résultats avant d'approuver une nouvelle demande d'une même entreprise et fait une vérification méticuleuse des réclamations qui sont soumises. Nous sommes donc confiants des systèmes de surveillance de l'utilisation des contributions financières versées aux clients du PIL. Nous considérons que l'effort déployé pour gérer de façon adéquate les ententes est suffisant.</p> <p>Nous consacrerons tout de même du temps à une plus grande analyse des rapports de fin de projets pour extraire les résultats.</p>	Mars 2007	Directeur, Équipe des industries de services
<p>Recommandation 7- Que l'IIL augmente le niveau de détail de ses rapports annuels de façon à rendre plus explicite les résultats, défis, priorités stratégiques, et autres. (Fortement suggérée)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Pour les exercices financiers 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006, nous avons produit un résumé de nos principaux résultats pour les rencontres du Comité directeur de l'industrie qui se sont tenues en septembre 2004, avril 2005 et février 2006. En plus, nous fournissons de l'information pour la préparation du rapport annuel préparé par la section 41 du Ministère en plus de fournir le "input" aux nombreux documents demandés par la Direction générale, le secteur de l'industrie et le Ministère quant à la gestion des résultats. Les prochains rapports annuels seront plus complets et refléteront la recommandation.</p>	Annuellement	Directeur, Équipe des industries de services
<p>Recommandation 8- Que l'IIL intervienne auprès de l'AILIA pour que celle-ci définisse plus clairement son positionnement et les retombées qu'elle procure à ses membres et les communique de façon appropriée. (Fortement suggérée)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>L'Association continue de bâtir sur le travail accompli depuis sa fondation en 2003. En janvier 2006, son Conseil a tenu une retraite de deux jours pour identifier six nouvelles orientations stratégiques, l'une étant de démontrer, aux membres, sa valeur ajoutée. Une autre rencontre stratégique a eu lieu en octobre 2006.</p> <p>Dans le cadre de l'entente de contribution actuelle avec Industrie Canada, l'Association prévoit plusieurs activités de réseautage et de communication pour mieux souligner sa valeur ajoutée à ses membres. Notons également que, bien qu'un des objectifs soit l'autosuffisance financière d'ici mars 2008, l'expérience d'autres organismes semblables à AILIA tend à démontrer que l'indépendance financière de l'Association ne puisse pas se faire à court terme.</p> <p>Pendant les deux prochaines années, nous explorerons avec AILIA comment elle peut assurer sa pérennité.</p>	Automne 2006 (Assemblée générale d'AILIA)	Directeur, Équipe des industries de services

Recommandations	Réponse de la direction / Mesures proposées	Échéancier	Responsable
<p>Recommandation 9- Que l'IIL augmente graduellement la représentation du secteur privé et d'experts de l'industrie de la langue au sein de son comité directeur et s'assure par la suite que ce dernier répond aux attentes préalablement établies. (Mineure)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Basé sur l'expérience des trois dernières années, ce comité s'est avéré beaucoup plus un comité consultatif plutôt qu'un comité directeur. Il y a aussi eu une évolution dans la composition du comité qui représente les différents ministères avec qui nous transigeons dans le dossier de l'industrie de la langue, tels que le Commerce international, Patrimoine canadien et l'École de la Fonction publique du Canada. On y compte également des participants des communautés de langue officielle en situation minoritaire (FCFA et RDÉE), de l'AILIA et du CRTL, en plus des compagnies des trois secteurs de l'industrie de la langue.</p> <p>En 2006-2007, nous croyons opportun de revoir les rôles, objectifs et responsabilités du comité et de ses membres pour refléter son caractère consultatif. Le comité sera d'une grande utilité pour aider au développement d'une prochaine phase de l'initiative.</p>	<p>Automne 2006</p> <p>Automne 2007</p> <p>Hiver 2008</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Recommandation 10- Que l'IIL prenne les mesures nécessaires afin d'améliorer le PIL selon les suggestions émises lors des deux récents processus de consultation, incluant l'atteinte d'un meilleur équilibre entre les secteurs des taux de participation des entreprises. (Critique)</p>	<p><u>En accord</u></p> <p>Nous avons tenu des consultations en juin 2005 qui se sont avérées très utiles, non seulement pour recueillir les commentaires des entreprises en traduction et en technologie, mais aussi afin de sensibiliser celles qui ne connaissaient pas le programme. Depuis, nous avons reçu un plus grand nombre de demandes venant de ces deux secteurs. Si le nombre d'écoles de langue a jusqu'ici dominé la liste des clients du PIL, c'est que ce secteur possède déjà une riche expérience avec le marché international, poursuit des activités qui se conforment à celles du PIL et ont bénéficié des informations sur le PIL envoyées par les différentes associations pour la formation linguistique, telles que le Conseil des langues du Canada, l'Association canadienne des écoles de langues privées et le Réseau des centres d'éducation canadiens ainsi que l'AILIA. Nous reconnaissons que d'avoir un seul programme qui réponde aux trois secteurs qui ont chacun des besoins très particuliers est un défi. Plusieurs suggestions et recommandations pour améliorer l'accès au PIL demanderont une discussion avec une agence centrale pour modifier les modalités du programme. Étant donné que le programme est déjà à mi-parcours, nous ne croyons pas réaliste de retourner à une agence centrale à ce moment et cela ne pourra être envisagé d'ici 2008. D'autres commentaires demandent également une action concertée entre ministères et nous nous engageons à travailler avec l'AILIA sur certaines questions telles que l'approvisionnement gouvernemental, les appels d'offres et autres. Nous ferons des démarches auprès des associations et entreprises des secteurs de la traduction et des technologies langagières afin d'augmenter leur représentation dans le PIL.</p>	<p>Contact régulier avec les partenaires</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>

Recommandations	Réponse de la direction / Mesures proposées	Échéancier	Responsable
<p>Recommandation 11- Que l'IIL, de concert avec des intervenants-clés de l'industrie, identifie et définisse les partenariats jugés importants pour le développement de l'industrie de la langue. (Mineure)</p>	<p>En accord Nous nous engageons à poursuivre le dialogue avec les différents intervenants de l'industrie afin de solidifier les liens horizontaux et de contrer la fragmentation de l'industrie. Nous comptons continuer à appuyer l'AILIA et le CRTL dans leurs efforts de promouvoir les trois secteurs de l'industrie, et d'encourager les partenaires gouvernementaux tels que le Bureau de la traduction (qui est un partenaire important du CRTL) et l'École de la Fonction publique du Canada (Centre Asticou) à adopter de nouvelles pratiques et technologies langagières qui favoriseraient le secteur privé.</p> <p>De plus, puisque la langue facilite le commerce dans tous les secteurs, des efforts seront entrepris pour sensibiliser d'autres secteurs à l'importance des services langagiers. Nous identifierons des secteurs d'importance pour le développement de l'industrie de concert avec les intervenants de l'industrie.</p>	<p>Aux rencontres du comité directeur (automne 2006 et 2007, hiver 2008)</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Recommandation 12- Que l'IIL travaille avec ses partenaires, le CNRC et le Bureau de la traduction, afin de trouver une solution à long terme par rapport aux difficultés éprouvées par le CRTL. (Critique)</p>	<p>En accord En 2005-2006, IC a signé une entente de principe avec le CNRC pour contribuer à un total de 450 000 \$ aux opérations et projets du CRTL, entre autres pour appuyer la réalisation de produits d'information, de contribuer à la traduction et à la distribution de la carte routière technologique langagière et autres activités de communication. Dans le cadre de notre planification pour 2006-2007, nous comptons fournir un appui pour la gestion du portail de l'industrie de la langue et pour la poursuite des efforts pour mieux faire connaître le Centre au Canada et à l'étranger.</p> <p>Une rencontre entre le Secrétariat des langues officielles, le CNRC et IC aura lieu pour discuter des solutions à la problématique de financement et de gouvernance du CRTL.</p>	<p>Hiver 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Progrès et résultats attribuables à l'IIL</p>			
<p>Recommandation 13- Que l'IIL mette à jour son CGRR afin d'actualiser les résultats et les indicateurs de rendement et s'assure d'avoir un système de gestion du rendement fonctionnant de façon appropriée. (Critique)</p>	<p>En accord Ayant complété cette évaluation formative, nous nous engageons à mettre à jour le CGRR pendant l'exercice financier 2006-2007.</p>	<p>Hiver 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>
<p>Recommandation 14- Que l'IIL, dans sa mise à jour du système de gestion de rendement, établisse des indicateurs de rendement permettant de mesurer le taux d'accroissement de l'accès aux marchés nationaux et internationaux; ainsi que le niveau de connaissance du PIL par les représentants des communautés de langue officielle minoritaire. (Fortement suggérée)</p>	<p>En accord La mise à jour du CGRR et des résultats permettra de définir quels sont les indicateurs appropriés. La pertinence des indicateurs proposés ici sera alors étudiée.</p> <p>Nous continuerons de cultiver nos réseaux à travers le pays et le monde (via nos Ambassades) pour promouvoir l'industrie. Le nombre de demandes d'information sur notre programme venant d'entreprises canadiennes et d'Ambassades a augmenté en 2005-2006 et nous utiliserons cette base pour mieux cibler nos efforts de marketing en 2006-2007, incluant les communautés de langues officielles en situation minoritaire.</p>	<p>Mars 2007</p>	<p>Directeur, Équipe des industries de services</p>